

Perwez, le 22/10/08.

## Développement Rural – Berloz

### Compte rendu de la réunion de la CLDR du 21/10/08 en la salle de l'Administration communale de Berloz

#### Copie envoyée à :

-MRW – DGA, Direction de l'Espace rural, Madame Françoise Rahier ;  
-l'Inspectrice de la Communauté française, Madame Laurence Henry ;  
-l'Administration communale de Berloz, Collège communal ;  
-les participants ;  
-l'auteur Tr@me, Cécile Schalenbourg ;  
-la FRW.

#### Présents :

Pour la Présidence de la CLDR : *Monsieur le Bourgmestre Michel Jadoul*

Membres : *Arnold Huens, Jacques Bertho, Jean-Louis Gilles, Viviane Es, Michael Deprez, Paul Jeanne, Joseph Moureau, Geneviève Steffens, Béatrice Moureau, Pierre Stainier, Véronique Hans, Jean Zwaenepoel;*

Pour Tr@me: *Cécile Scalenbourg ;*

Pour la FRW : *Jocelyne Van Lierde, Vincent Legrand.*

#### Excusés :

*Françoise Rahier, Françoise Caudron, Françoise Lenart, Yves Degueldre, Robert Nahon, Alain Happaerts, Roger Toppet.*

### **1. Accueil et approbation du compte rendu de la réunion de la CLDR du 03 juillet 2008**

Jocelyne Van Lierde rappelle dans les grandes lignes l'étape où nous en sommes. L'étape est importante puisque la CLDR doit avaliser le document « Avant projet de PCDR » avant de le présenter au Conseil communal et que cette étape est l'aboutissement de 3 années de travail.

Le compte rendu de la plénière du 03 juillet n'a pas été reçu par les membres.

Nous verrons avec Benoît Degrange s'il est possible de l'envoyer avec le compte rendu de ce soir.

## **2. Présentation et approbation du document « Avant Projet de Programme Communal de Développement Rural »**

L'avant projet de PCDR est approuvé.

Présentation d'un document synthétique par Cécile Scalenbourg de Tr@me.

Cécile nous rappelle les 5 grands chapitres que comporte un PCDR :

1. Le diagnostic qui ne sera pas réexpliqué.
2. La participation que Jocelyne brosse en quelques minutes. Un fait marquant est le temps passé à réfléchir ensemble sur l'avenir du territoire de Berloz. Le premier contact avec la population remonte à octobre 2005. Cela fait 3 années de travail citoyen. Plus de 530 personnes ont été impliquées dans cette opération.
3. La stratégie (voir tableau sur l'A3) est réexpliquée par Cécile
4. Les fiches projets sont donc réparties par Lots dans le temps :
  - a. lot 1 projet à réaliser dans les 3 ans
  - b. lot 2 projet à réaliser dans les 6 ans
  - c. lot 3 projet à réaliser dans les 10 ans
5. Le tableau récapitulatif devra être complété d'ici le Conseil communal avec les attentes communales en matière de subventions et d'opérateurs.

Remarques :

- La CLDR remarque que par rapport aux différentes thématiques ainsi que par rapport à la localisation des projets, le PCDR est bien « balancé ».
- Concernant les objectifs poursuivis par le projet demandé en première convention (acquisition et aménagement en maison rurale de l'ancien bâtiment DEXIA), ils sont plus transversaux que ceux écrits dans la fiche. De nombreux objectifs sont touchés par ce projet. Cécile verra dans quelle mesure elle peut modifier cet aspect.
- Les membres CLDR auront une copie Cdrom du PCDR une fois celui-ci arrêté par le Gouvernement wallon.
- Une proposition de « Mini-PCDR » est proposé afin d'informer l'ensemble de la population du programme et de mobiliser les énergies. Ce sera aussi l'occasion de relancer des candidatures pour la CLDR.

## **3. Poursuite et organisation des prochaines étapes**

Les prochaines étapes sont :

1. Conseil communal spécial « Développement Rural » le 17 novembre
2. CRAT possible le 03 décembre
3. Arrêté du gouvernement wallon
4. Première convention (subvention) pour le premier projet

Tous les membres CLDR seront bien sûr invités au Conseil communal. Il est demandé à certains membres de participer activement à la présentation de l'avant projet de PCDR aux Conseillers communaux. Béatrice Moureau et Michael Deprez se proposent.

A la CRAT, seront présents :

1. la Commune via le Bourgmestre pour présenter les motivations communales
2. l'auteur de PCDR, Tr@me pour la présentation du diagnostic, de la stratégie et des projets
3. l'organisme d'accompagnement, la FRW pour la présentation de la participation
4. la CLDR , un membre pour la présentation du travail de la CLDR

Mme Béatrice Moureau accepterait de jouer ce rôle.

Ensuite, il faudra s'attacher aux différents projets de la CLDR.

Ouverture de la CLDR à de nouveaux membres après avoir demandé aux membres absents leur volonté de poursuivre ou non (voir ROI).

Réalisation d'un Mini PCDR

#### 4. Topo sur l'état d'avancement des projets déjà en cours

1. **MCAE** : ça tourne à plein. Le coût est tout de même assez important pour la Commune. Il est proposé de faire le point après une année de fonctionnement à plein pour en connaître le coût réel.
2. **Conseil communal des enfants** : ce projet n'a pas encore démarré. La Commune prend actuellement les renseignements.
3. **Bibliothèque** : elle fonctionne déjà à la maison de la Berle mais sans être installée au mieux. Les étagères seront livrées dans les 15 jours afin de terminer les rayonnages.
4. **ADL** : l'agence de développement local vient de décider de la personne à engager comme 2<sup>ème</sup> employé. Le lino devrait être installé d'ici 15 jours. Ils devraient donc entrer dans leurs nouveaux locaux d'ici la fin d'année. Benoît sera donc remplacé pour suivre l'ODR au niveau communal.

*Jocelyne Van Lierde ainsi que Monsieur le Bourgmestre remercient l'assemblée ainsi que les partenaires pour le bon et long travail fourni au profit de la Commune de Berloz.*

=> toute remarque relative à ce compte rendu est à communiquer à Jocelyne Van Lierde au numéro du bureau Hesbaye de la FRW : 081/420 494

Pour le secrétariat de la C.L.D.R.

Vincent Legrand  
Agent FRW